Cultiver et transformer les plantes médicinales pour la phytothérapie vétérinaire

Objectifs
Les producteurs de plantes médicinales savent proposer une offre adaptée aux besoins des éleveurs ardéchois (et départements limitrophes)

Pré-requis
Etre producteur de PPAM (ou porteur de projet)

Contenu
- Galénique et dosage pour les animaux
- Contraintes spécifiques : fréquence de traitement, durée du traitement, distribution, facilité, etc.
- Les principales plantes employées en phytothérapie vétérinaire
- Critères de qualité pour les plantes médicinales employées en phytothérapie vétérinaire
- Les conditionnement spécifiques (hydrolats, plantes sèches, huiles essentielles, etc.)
- Valorisation des sous-produits
- Point réglementaire sur la galénique (pharmacie, cosmétologie, alimentation)

Infos complémentaires

Organisée par Fédération CIVAM de l'Ardèche

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

FD CIVAM 07 Domaine Olivier de Serres
07 170
MIRABEL
Tel. 04.75.36.77.64
N° d'organisme de formation : 82 07 00254 07

Taux de satisfaction : %

Repas de midi tiré des sacs. Apporter votre catalogue de produits et votre gamme de produits (permet d'avoir des exemples, de la matière)

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

01 janv 1970 (7hrs)	Sur une ferme en Ardèche 07000	Vincent Delbecque, pharmacien botaniste

Financeur(s)